

**La liaison Tours-Angoulême par TGV c'est pour 2016. Cela peut paraître lointain, mais c'est maintenant, début 2009, que des décisions importantes vont être prises.**

Cela concerne Chambray et ses habitants car la ligne à grande vitesse (LGV) traversera la commune sur 3 km.

Une réunion publique est organisée avec Réseau ferré de France (RFF) à la mairie le 22 janvier. Le dossier est complexe. Si chacun apprécie les voyages rapides en TGV, pour les riverains une LGV peut engendrer des nuisances acoustiques et visuelles. Les enjeux économiques se heurtent aux préoccupations des riverains.

Pour simplifier, l'idéal est la ligne en déblai, enterrée dans une tranchée profonde de 7 m. Cela n'est pas gagné.

Du côté de la mairie, Jacques Joselon, maire adjoint chargé du dossier, rappelle que le conseil municipal unanime a voté en novembre 2007 pour un enfouissement total et pour le rétablissement des voiries existantes.

Cela suppose des ponts, des passerelles et des tunnels. Les 20 communes du département concernées par la LGV sont organisées dans l'Acil (Association des communes d'Indre-et-Loire) dont le maire, Christian Gatard est vice-président.

Une rencontre a eu lieu avec Dominique Busserereau, ministre des Transports, le préfet a organisé des groupes de travail avec les élus et des associations.

Le préfet doit rendre ses conclusions au ministre fin février, et il fera une déclaration d'utilité publique (Dup) et on passera à une nouvelle étape, la phase d'avant-projet détaillé (APD). Et à ce niveau, il risque d'y avoir des difficultés : lors de la construction de l'actuelle ligne TGV dans les années 80, la SNCF était restée l'interlocuteur permanent. Aujourd'hui le cadre a changé, la SNCF a éclaté en plusieurs entités et surtout, RFF va transférer la maîtrise d'ouvrage à la société de BTP choisie pour la construction. Qui sera l'interlocuteur ? C'est bien aujourd'hui que les solutions les meilleures doivent être trouvées.

Réunion publique à la mairie jeudi 22 janvier, à 20 heures.